NANTUA : entre lac et montagnes

NANTUA
une certaine qualité de ville

N° 9 - Janvier 2013

2013

Bonne et Heureuse année

Des projets, un avenir...

édito éditorial

pour mieux vivre ensemble

«Demain ne sera pas comme hier...»

Une nouvelle année s'ouvre devant nous, pleine de projets enthousiasmants pour notre ville et notre territoire. Ces derniers confirmeront la profonde mutation entreprise par notre cité catholarde depuis quatre ans pour retrouver dynamisme et vitalité. D'ailleurs, les premiers effets se font déjà sentir puisque, après des années de décroissance, la tendance commence aujourd'hui à s'inverser: en 2012, soixante-dix nouveaux habitants ont été recensés à Nantua, et une classe supplémentaire a dû être créée à l'école primaire Jean-Louis Aubert.

En 2013, les efforts se poursuivront à travers différents chantiers qui porteront principalement sur l'aménagement de la Place d'Armes et de la rue du Collège, la création du lotissement de la Fontaine Saint-Amand, la rénovation du gymnase, et la poursuite de la restructuration du bord du lac... Enfin, le lancement du nouvel office de tourisme par la Communauté de Communes du Lac de Nantua et la liaison paysagère entre lac et ville apporteront le supplément d'âme indispensable au bon développement de notre commune.

La récente décision du Conseil général de modifier les règles de répartition de la compensation franco-genevoise nous aidera dans cette volonté d'investissement en nous apportant un supplément budgétaire de 54 000 euros.

L'année 2013 verra également le choix concernant le projet de fusion des quatre communautés de communes Combe du Val Brenod, des monts Berthiand, de la CCLN et de la CCO au sein d'une future entité du Haut-Bugey. Ma conviction est que ce regroupement est une opportunité pour être la bonne échelle du développement stratégique et devenir l'outil opérationnel indispensable de notre territoire.

C'est tous ensemble que nous construirons l'avenir de notre ville et du Haut-Bugey. Comme disait Gaston Berger: *«Demain ne sera pas comme hier. Il sera nouveau et il dépendra de nous, il est moins à découvrir qu'à inventer»*.

Toute l'équipe municipale vous souhaite une très bonne année 2013!

Le Maire, Jean-Pierre CARMINATI

Nantua : entre lac et montagnes - Magazine édité par la Mairie de Nantua - Directeur de la publication : **Jean-Pierre CARMINATI**
Rédaction-Fabrication : **LE COURRIER ECONOMIE** 01000 Saint Denis lès Bourg Tél. 04.37.62.12.12 - Impression :**COMIMPRESS** - 01000 Bourg

Un projet structurant pour la commune et le territoire

Après des années d'attente, de réflexion et de travail, l'espoir de voir le lac pleinement intégré à la vie nantuatienne se précise. Un projet de liaison entre le centre-ville et l'esplanade s'apprête en effet à donner un nouveau visage à la commune, et à lui donner un nouvel élan touristique nécessaire à son épanouissement.

Cette évolution importante prendra la forme d'un grand parc paysager qui créera une ouverture évidente sur le lac, et s'imposera comme un cheminement naturel pour rejoindre les deux parties de la commune.

A l'intérieur de ce parc, s'érigera le nouvel espace de l'Office de Tourisme du Haut-Bugey qui, en se rapprochant du lac, viendra capter plus facilement la clientèle touristique. Dénommé «Espace 3 lacs», cet équipement réalisé par la communauté de communes du Lac de Nantua sera une vitrine de l'ensemble des particularités, des savoir-faire, des richesses et des beautés du Haut-Bugey.

Pour le président de la communauté de communes, Bruno Pellegrini, ce futur *«lieu de passage, incontournable et destiné à tous, représentera le symbole de la volonté d'aménagement et d'amélioration du cadre de vie de tout un territoire»*.

La ville réalise actuellement les dernières acquisitions foncières indispensables pour mener à bien ce projet d'envergure, et assumer son rôle de pôle d'attrait touristique du Haut-Bugey.

Une nouvelle fenêtre sur le lac

En accord avec le comité de gestion du site classé du lac, la mairie de Nantua décline sa politique de mise en valeur de cet espace naturel exceptionnel. Dans ce cadre, souhaitant améliorer l'ouverture de la ville sur le lac, elle a récemment fait procéder à l'arrachage de la haie de troènes, située à hauteur du rond-point de l'Europe, à proximité du monument des déportés.

Si la vue s'en trouve largement améliorée, l'action a également eu pour conséquence de redécouvrir le magnifique cèdre du Liban, centenaire, situé dans cet espace.

L'offre immobilière s'agrandit Sous la Vierge

La construction des huit pavillons, réalisés par la Semcoda sur le secteur de Sous la Vierge, a désormais commencé. La première maison vient même de sortir de terre. Rappelons que ces logements, disponibles en location-accession, seront livrés en octobre 2013.

Par ailleurs, vingt-six parcelles à bâtir, libres de constructeurs, sont en cours de viabilisation. D'une surface de 600 à 900 m2, celles-ci sont commercialisées par la société Apricot à Bourg-en-Bresse.

L'INSEE organise le recensement à Nantua

La prochaine enquête de recensement de l'INSEE se déroulera sur Nantua du jeudi 17 janvier au samedi 16 février. Dans ce cadre la population vivant sur la commune sera invitée par les agents recenseurs à remplir et remettre un "bulletin individuel" et une "feuille de logement". Toutes les informations recueillies sont strictement confidentielles et traitées de manière anonyme.

Cette collecte d'information fournit des données sur le nombre de logements, le nombre d'habitants et leurs caractéristiques (âge, profession, mode de transport, activités, etc.). À partir des résultats, les

photo droit réservé

élus peuvent adapter les infrastructures nécessaires au quotidien, comme les hôpitaux, les maisons de retraite ou les écoles.

Répondre au recensement est à la fois un acte civique et un acte obligatoire en vertu de la loi du 7 juin 1951.

A la demande de l'INSEE, 9 agents recenseurs ont donc été recrutés par la mairie de Nantua : Sophie Malet, Nazli Aksoy, Radikah Jummun, Aïcha Amamou, Laurent Blanchet, Jeannine Chene, Charlène Garcia, Charly Meunier, Martine Gonnetan. Ils sont facilement identifiables grâce à leur carte officielle tricolore portant leur photo et la signature du maire.

Merci Chantal !

Cela faisait 42 ans que Chantal Angeloz mettait toute son énergie au service de la commune et de ses habitants. Entrée à la mairie de Nantua le premier novembre 1970 comme agent d'accueil, elle a gravi peu à peu tous les échelons administratifs, pour devenir rédacteur principal et secrétaire de direction auprès du maire. Au cours de sa carrière, elle a connu six maires successifs et neuf directeurs généraux des services, se rendant indispensable auprès de chacun d'eux par sa capacité de travail, sa réactivité et son sens de l'intérêt général.

Elle a effectué et tenu pratiquement tous les postes de travail que l'on peut trouver dans une mairie. État civil, urbanisme, recensement, comptabilité… Elle a vécu en direct les événements marquants de la ville tels que la chute de la colonne, les éboulements du terrain de Pradon, les inondations de la ville ou l'assassinat de la petite marine. Elle a vu et participé à la construction de l'espace Malraux, aux aménagements du bord du lac, à l'étude de faisabilité de la piscine, à la création du club de voile, à l'arrivée de l'autoroute… Elle a assuré le premier secrétariat du musée de la résistance lors de son démarrage et a même fait office de secrétaire à l'école de musique à l'heure de ses premiers balbutiements.

Lorsqu'on lui demande comment elle a traversé toutes ces années, elle répond juste : *«j'ai fait simplement mon travail…»*.

C'est aujourd'hui la mémoire de Nantua qui s'en va… Une mémoire qui a vu défiler toutes les évolutions législatives des collectivités, de la décentralisation à la RGPP, des premières créations des communautés de communes aux divers syndicats mixtes… Elle a vu la ville de Nantua évoluer, a vu disparaître de vieilles familles Nantuatienne et vu émerger de nouvelles populations dans la commune.

A l'heure de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur, elle se rappelle avec émotion certains drames qui ont jalonné sa carrière comme le décès de M. Michaud son premier secrétaire de mairie. Elle évoque aussi avec chaleur ses liens privilégiés avec Marie Seignemartin et Henri Gorju, deux élus qui auront marqué selon elle la vie de Nantua. Concernant ce dernier, c'est même une véritable complicité affective qui s'installera entre les deux.

«Je n'ai jamais eu le temps de m'ennuyer, dit-elle. J'ai vécu cette vie professionnelle à 100 à l'heure…».

Elle va se tourner désormais vers un horizon plus paisible où la randonnée et la photographie auront toute leur place, entourée tout particulièrement de Rodolphe et Cécile, ses deux enfants dont elle dit qu'ils sont le moteur de sa vie…

Pour cet engagement et cette fidélité "hors norme" à la ville catholarde, Chantal Angeloz a été remerciée par tout le conseil municipal et la population de Nantua réunis à l'occasion de la cérémonie des vœux de la commune. Le maire Jean-Pierre Carminati lui a remis avec beaucoup de solennité et d'émotion la médaille de la ville de Nantua.

Du changement dans les services

Le départ en retraite de Chantal Angeloz, au 1er janvier 2013, a entrainé une vague de changements de poste au sein des services de la mairie. Ainsi :

Jacqueline Berard, qui s'occupait au préalable des affaires sociales, est promue secrétaire de direction en remplacement de Chantal.

Suzanne Didienne quitte ses fonctions à la médiathèque pour prendre le poste préalablement occupé par Jacqueline.

Brigitte Debono entre au service de la municipalité, pour s'occuper de la médiathèque à la suite de Suzanne.

Entretien avec René Rossi, responsable des services techniques

Le déneigement fait-il partie des compétences de la commune ?

C'est même une des tâches récurrentes de l'hiver. Il faut veiller à ce que l'ensemble des voies publiques de la commune reste praticable 7 jours sur 7, ce qui nécessite une certaine organisation. Du 15 novembre au 15 mars, nous élaborons donc un planning d'astreintes.

Comment fonctionnent ces astreintes ?

Sur le système du volontariat, les huit salariés titulaires du permis poids-lourds, nécessaire pour conduire les engins de déneigement, se relaient par équipe de deux sur des périodes d'une semaine, allant du vendredi au vendredi.

Un abonnement à un service professionnel de météo nous permet de déterminer les risques de neige ou de verglas, et de décider à l'avance les tâches à effectuer.

En cas de besoin, le personnel d'astreinte se met alors au travail dans le courant de la nuit de façon à sécuriser la circulation automobile pour le matin. Sans contretemps particulier, le premier tour de déneigement est généralement terminé avant 8h00.

Quels sont les moyens déployés ?

Nous disposons de deux engins de déneigement routiers équipés pour la viabilité hivernale (lame et saleuse). Dès que les conditions météorologiques l'exigent, nous sortons ces véhicules pour dégager l'ensemble des voies publiques de circulation de la commune. Les conditions sont souvent difficiles du fait d'une visibilité réduite par la neige, le vent, la nuit et de l'encom-

brement de la lame de 3 mètres de long qui complique les manœuvres. Nous sommes aussi souvent pénalisés par des véhicules garés en dehors des places de stationnement ou sur les trottoirs. Malgré cela, nous essayons toujours de faire au mieux et de tenir compte des besoins des riverains, mais aussi de la circulation des bus, des véhicules d'urgence, ou encore de l'accessibilité aux bornes d'incendie, aux boîtes aux lettres…

Nous sommes également responsables du déneigement de parkings publics, des cours d'école ou devant les bâtiments publics. Pour dégager ces trottoirs, nous possédons un motoculteur avec lame et un micro-tracteur avec lame et saleuse. Et nous complétons à la pelle et au seau de sel.

En revanche, même si nous participons à leur entretien, nous ne sommes pas responsables du déneigement sur les trottoirs situés devant les propriétés privées. La loi précise en effet que chaque habitant est responsable de l'entretien, et donc du déneigement au droit de sa propriété.

Nouveau camion Unimog pour le déneigement

Les déchets verts collectés sur la commune

Lorsque l'on entretient un jardin, il est bénéfique de transformer ses déchets verts en compost.

Une autre solution consistait jusqu'à présent à emmener ses résultats de tonte, de taille d'arbres et d'arbustes, les feuilles mortes et les fleurs fanées, à la déchetterie intercommunale située à Izernore.

Depuis le mois de novembre, la mairie de Nantua propose une alternative. Pour faciliter la récupération des déchets végétaux des particuliers de la commune, elle a en effet décidé de mettre un container à disposition directement à son centre technique municipal, situé rue de la Gelinotte.

Désormais, sur présentation d'un justificatif de domicile, chaque habitant de Nantua peut aller y déposer ses déchets verts le premier et troisième vendredi de chaque mois, de 13h30 à 15h00.

Un nouveau visage pour Cotélac

Cotélac soufflera ses 20 bougies en 2013, aussi ce fut l'occasion en cette fin d'année de rénover et d'agrandir la boutique de Nantua, figure historique de la marque. Le magasin occupera désormais 220 m2, puisque la réserve a été déplacée dans le pas-de-porte voisin, qui était fermé jusqu'alors.

«Nous n'avons pas fermé durant les travaux, explique Pierre Pernod, créateur de la marque. Ils ont duré près de deux mois et ont été achevés en décembre. Afin de rester ouverts, nous avons utilisé le magasin d'à côté, où nous étions un peu à l'étroit. La nouvelle boutique a ouvert ses portes les 19 décembre».

Cotélac est une marque de vêtements qui a vu le jour en 1993. L'accent est mis dès le départ sur le traitement des matières: tissage, impression… qui fera très rapidement son succès. En 2003, une nouvelle ligne est lancée: Acoté, destinée à un public plus jeune. La collection Cotélac Homme est lancée en 2007.

Outre de nombreux établissements implantés dans les grandes agglomérations françaises et européennes, la marque est aussi présente aux États-Unis et en Asie. «Notre magasin d'usine à Nantua est à l'origine de la marque, souligne Pierre Pernod. Notre clientèle est nationale, voire internationale. Les gens savent que cette boutique existe, aussi lorsqu'ils ont l'opportunité de passer à proximité, ils font le détour et viennent nous rendre visite».

La nouvelle boutique met ainsi l'accent sur la qualité de l'accueil et des échanges, et se veut plus conviviale et confortable pour les clients.

Cure de jouvence pour le gymnase

Le gymnase municipal connaît un fort taux d'occupation, entre associations locales et besoins de l'éducation nationale. Mais 40 années d'utilisation intensive ont fini par laisser quelques marques. C'est pourquoi la mairie a décidé de procéder à une vaste rénovation de l'équipement.

Actuellement, quatre vestiaires font ainsi l'objet d'une réfection complète: changement des sanitaires et des douches, amélioration de la production d'eau chaude, reprise des embellissements, remplacement et protection des menuiseries pour une meilleure isolation…

La partie extérieure n'est pas oubliée, avec la création de trottoirs devant les vestiaires et la reprise d'une partie des parkings pour améliorer l'accessibilité et le stationnement.

Le chantier se poursuivra par la réfection du sol technique recouvrant le plateau sportif. Ces travaux seront entrepris dans le courant de l'été 2013, afin de limiter la gène aux utilisateurs.

Sécurité : la vidéo surveillance à l'étude

La ville procède actuellement à l'étude de l'implantation de la vidéo protection au sein de certains quartiers sensibles de la commune. Une première enquête a été dirigée par la gendarmerie de Bourg-en-Bresse pour délimiter les zones prioritaires de surveillance et mesurer l'impact attendu de cet équipement sur le sentiment d'insécurité vécu par certains habitants.

À la suite de cette première réflexion divers aménagements architecturaux ont été repensés pour éviter notamment certains regroupements nocturnes de personnes.

Une deuxième étude a ensuite été confiée par le conseil municipal à la société PHM, pour approfondir cette réflexion. Cinq zones précises ont finalement été retenues pour l'implantation éventuelle de la videoprotection : l'Esplanade du Lac, la Place d'Armes et la rue principale commerçante, la place et les abords du collège ainsi que les deux entrées de ville. Sur ce dernier point, il s'agit de participer à l'effort collectif de sécurisation du haut Bugey et de permettre aux forces de gendarmerie de pouvoir visualiser, si besoin, les véhicules entrant et sortant de la commune. Cette surveillance nécessiterait l'installation de douze caméras.

Deux zones annexes ont également été délimitées dans cet avant-projet sommaire de protection vidéo : le parking des monts d'Ain et l'espace lié à l'entrée du camping et du gymnase. Cinq caméras supplémentaires seraient utiles pour surveiller ces territoires.

Toutes ces caméras pourraient fonctionner par voie hertzienne, sans engendrer de travaux excessifs. La zone de réception centrale serait située dans un local sécurisé à la mairie dont seul le maire et les forces de gendarmerie pourraient avoir accès.

Le coût provisionnel a été arrêté à la somme de 175 000 avant déduction éventuelle d'une subvention de l'Etat de 40 %. Une demande de subvention va donc être initiée auprès du fonds interministériel de prévention de la délinquance, via la préfecture de Bourg-en-Bresse. En fonction de la réponse, le conseil municipal décidera de la suite à donner à ce projet.

Nantua aura sa Maison de Santé Pluridisciplinaire

Dans le cadre du projet de Pôle Santé porté par la Communauté de Communes du Lac de Nantua, deux permis de construire ont été déposés conjointement pour la réalisation de maisons pluridisciplinaires de santé à Nantua et à Saint-Martin-du-Fresne.

L'équipement catholard trouvera place sur le site de l'ancien Centre Hospitalier du Haut-Bugey. Il accueillera les cabinets de trois médecins, d'une infirmière, d'un kinésithérapeute, d'un psychologue, ainsi que les bureaux de l'ADAPA (aide à domicile aux personnes âgées).

Les travaux devraient démarrer courant 2013 pour une entrée en service espérée dès le début d'année 2014.

De nouveaux locaux pour le centre médico-scolaire

Préalablement installé sur Montréal-la-Cluse, le Centre médico-scolaire a récemment été déménagé sur Nantua. Il rejoint lui aussi le site de l'ancien Centre Hospitalier du Haut-Bugey, destiné à devenir un véritable pôle médico-social pour l'ensemble du territoire.

Ce transfert est le fruit d'un travail collaboratif efficace entre l'ensemble des communes dépendantes de ce Centre, et plus spécifiquement de Nantua et de Montréal-La-Cluse. Il permet dorénavant à cet important service de disposer de locaux plus spacieux et plus chaleureux pour exercer ses fonctions et accueillir les familles dans de bonnes conditions.

Inaugurés le 20 décembre dernier, les locaux avaient été décorés de dessins réalisés par les enfants des écoles du secteur.

La seconde vie des ordinateurs du lycée

Suite au renouvellement d'une partie de son parc informatique, Bernard Perradin, proviseur du lycée Xavier Bichat, a souhaité faire don à la commune de six ordinateurs et de six imprimantes afin d'en équiper l'école Jean-Louis Aubert.

Après vérification de ce matériel par M. Noël, de la société Disweb, celui-ci a immédiatement été installé à l'école communale, en complément de l'existant, pour le plus grand plaisir des petits élèves comme de leurs professeurs.

Quand Jean-Louis Aubert rencontre Sainte Thérèse…

Des rencontres sportives entre les élèves de l'école publique Jean-Louis Aubert et de l'école privée Sainte-Thérése sont prévues en avril et mai prochains. Ces compétitions amicales se dérouleront au travers d'épreuves de cross et d'athlétisme pour les classes préparatoires et les CE1, et de cross et de rugby pour les CE2 et les cours moyens.

Ce projet, à l'initiative de l'école publique, a été étudié et approuvé par les deux directeurs. Il a ensuite été présenté aux équipes pédagogiques des deux écoles, qui en ont défini les grands principes, en parfaite collaboration.

L'objectif principal de cette manifestation est de permettre aux élèves des deux établissements de se rencontrer. En effet, il n'existait jusqu'à aujourd'hui aucune interaction entre les écoles, et les élèves n'avaient alors pas d'occasion de se découvrir avant de se retrouver ensemble, à leur arrivée en sixième.

Les épreuves se dérouleront sur les installations sportives de la commune, proches des établissements scolaires, et déjà utilisées par les deux protagonistes.

La mairie honore les nouveaux diplômés

Le premier diplôme revêt une importance toute particulière. C'est pourquoi, chaque année, la municipalité et le collège Xavier Bichat tiennent à honorer les collégiens ayant obtenu leur Brevet des Collèges. Ainsi, le samedi 1er décembre, le maire Jean Pierre Carminati, le principal Mohamed Cherigui, et les professeurs principaux du collège ont accueilli les 74 élèves méritants et leur famille pour une petite réception en mairie.

Le baccalauréat, quant à lui, reste le diplôme le plus emblématique. La commune a donc également honoré ses bacheliers les plus méritants et leur a remis un bon d'achat, en présence de leurs parents et de l'équipe de direction du lycée.

Le mouvement «écol'eau» gagne le lycée

Sans doute influencés par leur environnement quotidien, des élèves du lycée Xavier Bichat ont décidé de plancher sur l'eau en général, et sur le lac de Nantua en particulier. Sous la responsabilité d'une équipe pédagogique et plus particulièrement de Mme Pajic, infirmière, et de Mme Bernard, professeur de SVT, les classes de 2nde 1 et de 1ère ASSP ont donc défini un programme d'actions, s'étalant d'octobre à avril, pour partir à la découverte de cette richesse naturelle indispensable à la vie sur terre, et analyser l'influence de l'homme sur ses caractéristiques.

Ainsi la soixantaine d'élèves impliquée dans ce projet «écol'eau» ont pu découvrir le fonctionnement des stations d'épuration de Groissiat et de Brion. Ils ont également travaillé sur l'histoire du lac, son aménagement et sa pollution, aidés par Mme Villard, adjointe à la vie scolaire, et les services techniques de la ville. Ils ont élaboré et participé à un café philosophique sur la gestion et l'économie de l'eau au lycée. Enfin, ils ont étudié les micro-habitants (bactéries et algues) du lac.

Tous ces travaux donneront lieu à des expositions qui seront proposées lors des journées portes ouvertes de l'établissement, puis à la médiathèque du 26 mars au 20 avril 2013. Une maquette du lac sera également fabriquée en lino et en plâtre, qui permettra de simuler les mouvements d'eau et de vérifier l'impact de l'homme et de ses rejets sur son fonctionnement.

Les courts de tennis ont fait peau neuve

Ils existaient depuis au moins 50 ans et ils avaient bien besoin d'un coup de jeune ! La mairie a procédé à la remise en état des courts de tennis en cette fin d'année. «*Les travaux ont duré un mois*, explique Jean Cointot, Président du Tennis Club, *mais nous n'avons eu à fermer que trois semaines. Le club dispose de quatre courts extérieurs et d'un court couvert. Ce sont les courts extérieurs qui ont été remis en état : deux ont été reconstruits entièrement et les deux autres ont été rénovés*».

Pour les courts rénovés, il a fallu réhabiliter les surfaces, boucher les trous, aplanir les surfaces… Concernant la reconstruction des deux autres terrains, ils ont été refaits au-dessus de l'existant ; aussi, ce ne sont pas moins de 14 cm d'épaisseur qui ont été ajoutés !

«*La météo n'a pas permis d'achever les travaux*, précise Monsieur Cointot. *En effet, les deux courts reconstruits n'ont pas pu être repeints. Nous les peindrons au printemps, au retour des beaux jours. Pour l'instant, ils sont bruts de ciment et des tracés provisoires ont été marqués afin de nous permettre de poursuivre les entraînements. En revanche, ils ne sont pas praticables en compétition*».

Le club a profité de cette remise à neuf pour équiper de rampes une partie des terrains afin de faciliter l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. De son côté, la commune a prévu l'installation de nouvelles chaises d'arbitres et d'un filet pare-vent.

Repas du CCAS ; toujours une belle journée

C'est le dimanche 16 décembre que près de 120 convives se sont retrouvés à l'espace André Malraux pour le traditionnel repas du CCAS.

L'animation durant le repas a été assurée par l'Orchestre Crescendo. Christophe Vuillot, accordéoniste, a accompagné un couple de danseurs par des valses viennoises et des tangos argentins, pour le plus grand bonheur du public ravi. Comme le raconte Renée Bonnamour, conseillère municipale et présidente du CCAS, «*les danseurs avaient des costumes magnifiques. C'était vraiment un beau spectacle de qualité*».

«*Nous nous sommes régalés avec le repas préparé par Monsieur Gand, qui tient le restaurant le Belle Rive*, poursuit Madame Bonnamour. *Le service a été assuré par sept membres du CCAS ainsi que par cinq jeunes scouts, âgés de 13/15 ans qui ont été très agréables et très serviables*».

Tous les ans, le repas du CCAS réunit les personnes âgées de plus de 70 ans. Mais cette année, les pensionnaires de la maison de retraite n'ont pas pu se joindre aux autres en raison du froid. Les absents ont cependant reçu un colis de fin d'année et à ce jour, 180 ont été distribués, dont 32 à la maison de retraite.

«*Je remercie tous les bénévoles qui ont activement participé à l'organisation de cette journée, riche en émotions, ainsi que Bernard Debono, responsable de la gestion de l'espace André Malraux*, précise Renée Bonnamour. *Un grand merci également à Monsieur le Maire, à Monsieur Jean Deguerry, Conseiller général et à Nathalia Coehlo, sa suppléante, pour leur présence à nos côtés*».

A l'assaut panoramique des monts d'Ain

En 1903, Maurice Sonthonnax, un habitant de Nantua, lançait un défi sportif : rejoindre le point culminant du Signal depuis la Place d'Armes en moins de 45 minutes. Un pari gagné puisque c'est finalement en 41 minutes et 23 secondes que le sportif catholard avala les 650 mètres de dénivelé.

Découvrant ce récit, Patrick Martel, un passionné d'histoire

local et membre du Club Alpin Français (CAF) de Nantua, eu alors l'idée de faire revivre ce challenge à quelques compétiteurs aguerris.

Le 9 juin 2013, le CAF de Nantua, avec le concours de la municipalité, organisera donc le «Défi des monts d'Ain», un trail de 4,5 km sur les traces de Marius Sonthonnax, ouvert aux coureurs comme aux randonneurs. Ceux-ci auront le choix entre deux parcours, avec ou sans lacets, pour une pente pouvant atteindre 30 % sur certains passages.

L'effort devra donc être soutenu, mais les organisateurs assurent que la course sera conviviale, des animations étant prévues le long du parcours.

Renseignements et inscriptions sur http://defidesmontsdain.free.fr/

La quenelle sauce Nantua séduit de plus en plus

La cinquième édition de la Fête de la Quenelle sauce Nantua a de nouveau réuni près de 2000 visiteurs, curieux ou amateurs de cette spécialité culinaire qui, de longue date, contribue à la renommée à notre ville.

Ce lundi 13 octobre, la salle André Malraux connaissait ainsi le succès des grands jours, avec une foule se pressant dès l'ouverture

pour déguster quenelles et vins du Bugey, et effectuer quelques emplettes auprès de la vingtaine de commerçants composant le Marché des Délices.

Côté animations, il était notamment possible de participer à des démonstrations de fabrication de quenelles et de sauce nantua, à l'Atelier du Goût et au défilé des Confréries. Un concours de dessin était également proposé aux enfants.

La réussite de cette fête repose sur la rencontre de la gastronomie et de la convivialité.

Un autre regard sur la ville

Du 10 juillet au 15 septembre, la médiathèque a proposé une très belle exposition photographique sur la ville de Nantua. Au travers de prises de vues en couleur, mais aussi en noir et blanc, Manjula Wediwardena a offert aux visiteurs quelques instants pris sur le vif, empreints d'une beauté silencieuse et accueillante, comme une invitation à redécouvrir la capitale du Haut Bugey.

«*Cette exposition a été très appréciée*, raconte Christophe Alix, responsable de la médiathèque. *Nombreux ont été les visiteurs qui sont venus admirer le travail remarquable de Manjula, dont les photos mettent en avant tout un tas de petits détails qui font la richesse de notre ville*».

Manjula Wediwardena, journaliste, écrivain et photographe sri lankais, est réfugié politique. Il est exilé à Nantua depuis près de deux ans, avec son épouse et sa petite fille. Usager de la médiathèque, et membre du Club Photo d'Izernore, il a ainsi rendu un vibrant hommage à sa ville d'adoption.

Ses photos sont à découvrir sur www.nantua-et-moi.blogspot.fr

Le marché du Père Noël de Nantua

Depuis onze ans, le marché du Père Noël de Nantua est devenu une tradition que tout le monde attend avec impatience le premier week-end de décembre.

Le marché a ouvert ses portes le vendredi et c'est un lâcher de Sky Lanternes qui a donné le coup d'envoi. De nombreuses animations ont été proposées durant les trois jours, comme une soirée moules-frites-karaoké, un concert d'orgue, une activité cirque et maquillage pour les enfants, ou encore un feu d'artifice. Les Black Eagles, déguisées pour l'occasion en Mères Noël, ont fait une démonstration de danse country et un flashmob Madison a été orchestré. Tous les ingrédients étaient réunis pour satisfaire un large public. «*Nous mettons en place des tentes chinoises pour les exposants et un grand chapiteau pour les animations*, raconte Éric Trinquet, conseiller municipal et Président de l'association le Marché du Père Noël. *Cette année, une vingtaine d'exposants étaient présents. Malgré une fréquentation en baisse par rapport à l'an passé, tous étaient contents de leur week-end*».

L'association compte une petite dizaine de membres. «*Nous ne sommes pas nombreux et hormis la fleuriste, nous sommes en famille*, explique Éric Trinquet. *Nous serions heureux d'accueillir de nouveaux adhérents pour les années à venir, car faire tourner une telle manifestation demande de l'énergie et de l'huile de coude! Mais c'est un moment tellement magique… Je remercie les bénévoles qui font un travail formidable et sans qui le marché du Père Noël n'existerait pas*».

Pour ne jamais oublier…

La ville de Nantua porte dans son histoire le souvenir de la résistance et de la déportation, perpétué notamment grâce au travail réalisé par le musée départemental d'histoire de la résistance et de la déportation. C'est ici également que s'érige le monument départemental aux déportés de l'Ain, réalisé par le grand sculpteur Louis Leygues, et inauguré le 6 novembre 1949 par Louis Jacquinot, alors ministre des anciens combattants et victimes de guerre.

Sur le pourtour de ce mémorial sont gravés les noms des déportés morts dans les camps de concentration, et une urne contenant des cendres ramenées de Buchenwald est scellée dans le monument. Une plaque rendant hommage aux victimes d'Izieu fut rajoutée en 1987.

Au fil des ans, des oublis liés aux inscriptions se sont cependant révélés. Ainsi, alors qu'en 1975, 891 déportés nés, arrêtés ou habitants dans l'Ain étaient répertoriés, un important travail d'investigation entrepris par Elie Ravot et l'association «Mémoire de la Déportation – Mémorial départemental de Nantua» a permis d'étendre cette liste à 1 400 noms.

Cette association, créée en 2010, regroupe essentiellement des enfants

et des familles de déportés. Sous la présidence de Guy Léthenet, elle s'inscrit en gardienne de ce devoir de mémoire que nous nous devons de transmettre aux nouvelles générations. C'est à son initiative que, le 27 octobre 2012, une nouvelle plaque a donc été ajoutée au Mémorial afin de faire figurer le nom des déportés «oubliés».

Le même jour, l'association procédait également au lancement officiel de son site internet www.memoire-deportation-ain.fr. L'outil permet notamment, par le biais d'un moteur de recherche, d'accéder aux fiches individuelles des déportés. L'identification et le parcours de chacun ont fait l'objet d'importantes recherches documentaires, tant en archives qu'auprès des familles.

L'association souhaite poursuivre son travail d'investigation et continuer à rendre hommage à toutes ces victimes. Pour cela, elle invite toute personne disposant d'éléments nouveaux ou complémentaires (photos, documents, témoignages) à prendre contact avec elle.

contact@memoire-deportation-ain.fr

Calendrier des Manifestations Culturelles et Sportives

FÉVRIER

Samedi 2 : loto du Sou des Ecoles à l'Espace André Malraux

MARS

Dimanche 17 à 16h : concert d'orgue par Olivier Leguay à l'abbatiale Saint Michel

Samedi 23 : salon du livre à l'Espace André Malraux

Du mercredi 20 au mercredi 27 : semaine de la francophonie au cinéma le club

AVRIL

Samedi 6 à 15h : concert d'orgue par les élèves du Conservatoire d'Oyonnax à l'abbatiale Saint Michel

JUIN

Dimanche 2 : vide-grenier organisé par le Sou des Ecoles

Dimanche 9 : british car show (50 ans de l'aston martin DB5) sur l'Esplanade

Dimanche 9 : défi des monts d'ain organisé par le Club Alpin Français de Nantua

Samedi 15 à 20h30 : concert choeur et orchestre par la Maîtrise de Gex à l'abbatiale Saint Michel

Samedi 22 juin : fête des écoles publiques

Dimanche 30 : journée tous au lac - initiation gratuite aux activités nautiques

Du vendredi 21 au vendredi 5 juillet : côtelettes des Sentinelles du rugby sur la Place d'Armes

JUILLET

Vendredi 5 à 20h30 : concert d'orgue et violons à l'abbatiale Saint Michel

Dimanche 7 : journée interlacs sur l'Esplanade

Dimanche 14 : soirée des Folklorie's du Haut Bugey et feu d'artifice

Du neuf dans votre vie.

NANTUA
Fontaine Saint-Amand

TRAVAUX EN COURS

- TVA REDUITE[2]
- 15 ANS D'EXONÉRATION DE TAXE FONCIÈRE[1]
- GARANTIE DE RACHAT[2]

ACCESSION PSLA[1] EN TOUTE SÉCURITÉ

8 pavillons type 4
26 terrains constructibles
à vendre

cardamone

Toujours un conseiller à votre écoute

04 74 22 93 25

www.apricot-immobilier.com

LES NOUVEAUX ESPACES A VIVRE

apricot immobilier